

**DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS
(extrait du de la candidature à la charte 2021-2027 auprès de la
Commission Européenne, partie B)**

Stratégie internationale du lycée Jean Macé

Le lycée Jean Macé est un lycée d'enseignement général et technologique. Il met en avant dans son projet d'établissement l'ouverture à l'international. Il propose aux lycéens et étudiants un large panel de langues vivantes : anglais, espagnol, allemand, italien, russe et chinois et des sections européennes et binationales ESABAC. Chaque année, des assistants de toutes ces langues interviennent auprès de l'ensemble des élèves et étudiants. Par ailleurs, notre établissement s'investit dans la mise en place de partenariats et de projets avec des établissements étrangers à tous les niveaux de formation et dans de nombreux pays européens et non européens (IES Miguel Romero Esteo de Malaga, INS Joaquim Mir de Vilanova I La Geltru, IES Ramon Menedez Pidal de La Corogne, Kaufmannische Schulen de Hanau, Lycée Max Eyth de Alsfeld, et l'Académie Européenne d'Otzenhausen en Allemagne). Cette politique vise à développer l'ouverture d'esprit, la richesse culturelle des apprenants et des formateurs, mais aussi à participer à la construction d'une citoyenneté européenne et d'un espace européen de l'éducation.

Le lycée Jean Macé offre deux formations post-bac de type Brevet de Technicien Supérieur : Support à l'Action Managériale et Commerce International à Référentiel Commun Européen. Ces deux formations sont concernées par des actions de mobilité sortante. Les étudiants réalisent un stage dans un contexte international et/ou à l'étranger en fin de première année. Le BTS Commerce International à Référentiel Commun Européen accueille également des mobilités entrantes.

Notre lycée est titulaire d'une charte Erasmus depuis 2008 et nous souhaitons poursuivre notre implication dans les programmes éducatifs européens en candidatant à la charte 2021-2027 et ainsi grâce à un accompagnement ciblé sur les publics les plus fragiles, permettre à tous nos étudiants de construire leur parcours de professionnalisation à l'international.

Cette démarche a pour objectifs de nous permettre de :

Augmenter les niveaux de qualification : la participation au Programme permet d'accroître le nombre d'étudiants en mobilité à l'étranger et ainsi de développer ou renforcer des compétences interculturelles, linguistiques en s'appuyant sur la plateforme OLS (mobilité mixte), et / ou sur une immersion d'études pour certains étudiants volontaires pendant deux semaines préalables à la période de mobilité de stage au sein de nos établissements partenaires. En outre, les étudiants obtiennent une valorisation de leur expérience et la reconnaissance de ces qualifications à travers les outils proposés par le Programme (Europass mobilité, ECTS par exemple).

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur : la participation au Programme offre l'opportunité aux enseignants de se questionner et d'enrichir en permanence leurs pratiques via les retours d'expérience des étudiants, les contacts réguliers avec les entreprises étrangères y compris en se déplaçant grâce au soutien organisationnel, l'observation des pratiques de formation et leur participation au programme d'enseignement dans les établissements étrangers partenaires. Cette démarche contribue à enrichir les contenus d'enseignement, la pédagogie et ainsi participer à la formation professionnelle des enseignants.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur et les entreprises pour favoriser l'excellence, le développement régional mais aussi offrir des perspectives professionnelles à l'échelle de l'UE : La participation au programme permet aux étudiants de développer leurs compétences et ainsi d'offrir aux entreprises un potentiel de capital humain. Cette mobilité favorise aussi l'esprit d'entreprise et d'innovation chez nos étudiants.

Améliorer la sélection des candidats et l'attribution des financements : La participation au Programme nous amène à rendre notre politique en matière de gestion des subventions accordées plus transparente et plus inclusive. Au regard de notre expérience, il apparaît utile d'ajuster les critères de sélection des candidats bénéficiaires dans l'attribution des bourses. Nous accueillons des jeunes issus de milieux modestes : entre 1/3 et 2/3 des étudiants sont titulaires d'une bourse de l'enseignement supérieur.

En tant qu'établissement public, nous cherchons à développer une démarche inclusive en veillant particulièrement à l'égalité des chances, à la non-discrimination, à la prise en compte du handicap et à la réussite de tous, conformément aux principes ECHE.

Cette nouvelle participation au programme Erasmus+ doit aussi être l'occasion pour notre structure de réfléchir à une nouvelle organisation pour gérer le projet. De façon à gagner en efficacité et après avoir identifié les principales causes de dysfonctionnement, nous prévoyons de mettre en place un comité de pilotage Erasmus+ associant toutes les parties prenantes du projet 2021-27. Ce comité doit permettre de réunir, à échéance définie et en respectant un formalisme, toutes les personnes relevant de différentes fonctions de l'établissement (les quatre enseignants référents et coordinateurs du projet, le chef d'établissement, le secrétariat BTS, l'agent gestionnaire) mais aussi des personnes extérieures à l'établissement (l'agent comptable, le service informatique du Rectorat SERIA-D, le Conseil Régional, la DAREIC) associées au projet. La création de ce comité de pilotage permet de moderniser notre gestion du projet Erasmus + et ainsi de participer à une réflexion plus globale sur la modernisation de l'organisation de notre structure.

Les projets menés depuis que nous sommes titulaires de la charte Erasmus nous ont permis de développer le champ des activités réalisées. Depuis 2002, nous participons au Programme Européen pour l'Education et la Formation. Nous avons commencé par la mise en œuvre de mobilités de stage en utilisant les dispositifs Leonardo, Erasmus et Erasmus+. En 2015, nous avons accueilli notre 1ère mobilité d'étude entrante. Depuis 2017, nous nous sommes lancés dans les mobilités d'enseignement grâce aux partenariats avec des établissements de formation européens. Désormais, même si cela n'est pas forcément inclus dans le Programme Erasmus+, nous organisons et nous accueillons des séminaires interculturels dans notre établissement. Cette progression nous permet de poursuivre et d'accentuer notre internationalisation progressivement et à un rythme soutenable au regard de notre structure.

Notre prochaine étape est de permettre à des étudiants volontaires de partir réaliser une mobilité d'étude à l'étranger. Nous pourrions ainsi couvrir l'ensemble des mobilités Erasmus Action clé 1 (KA1). Ainsi la poursuite de notre participation aux programmes européens dans le cadre de la charte 2021-27 permet d'assurer l'internationalisation croissante de notre établissement.

Les étudiants représentent notre groupe cible, même si la mobilité du personnel reste un objectif.. Les étudiants dans nos formations courtes sont principalement boursiers (entre 1/3 et 2/3) et à majorité féminine (70%).

Les effets escomptés (s) :

- Développer la mobilité : permettre aux étudiants et enseignants de réaliser une mobilité internationale (de stage, d'enseignement, voire d'étude).
- Développer les compétences : ces mobilités visent à développer des compétences linguistique, professionnelle et interculturelle.
- Développer l'employabilité à l'échelle européenne : l'insertion professionnelle lors des stages donne aux étudiants l'occasion de découvrir le monde professionnel à l'échelle internationale, mais aussi d'enrichir tant leur parcours de professionnalisation que personnel. Les enseignants peuvent également découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques et de collaboration lors des mobilités.
- Renforcer l'identité européenne : ces différentes mobilités permettent de comprendre l'identité européenne et ainsi de contribuer à la renforcer au travers des rencontres, expériences vécues et mutualisées.

Les indicateurs de suivi et de mesure :

- Développer la mobilité :

- Nombre d'étudiants partant en stage à l'étranger (UE et hors UE)/Total promotions & évolution dans le temps
- Nombre d'enseignants partant en mobilité à l'étranger /Total équipe enseignante & évolution dans le temps
- Nombre de pays visités au titre du soutien organisationnel
- Taux d'utilisation de l'enveloppe budgétaire Erasmus+ & évolution
- Taux de boursiers sociaux bénéficiaires

- Développer les compétences :

- Nombre d'étudiants bénéficiaires de l'OLS (test & formation)
- Suivi des progressions de niveaux de langue du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)
- Obtention des ECTS attribués
- Nombre d'Europass attribués
- Moyenne des notes obtenues dans les épreuves professionnelles & en langues étrangères à l'examen final
- Taux de réussite aux examens
- Nombre de pays de stage & évolution

- Développer l'employabilité à l'échelle européenne

- Nombre d'étudiants réalisant une seconde mobilité de stage à l'étranger (en 2ème année)
- Nombre d'étudiants poursuivant leur formation avec une dimension européenne

- Renforcer l'identité européenne

- Taux de satisfaction (étude réalisée en 2019 pour la 1ère fois)
- Retour d'expérience des étudiants et enseignants (en exploitant les rapports du participant Erasmus+ dans le cadre du rapport final)